Favoriser un climat de travail productif et agréable

Managers : Prévenir, détecter et accompagner les comportements hors-jeu

1 jour (7h00) | 4,6/5 | RH-8910212 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 030 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Identifier et distinguer différents comportements hors-jeu : harcèlement moral, agissements sexistes au travail...
Connaître les définitions juridiques et sanctions associées
Identifier les conséquences sur les personnes et leur travail

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alterne des ateliers interactifs, des études de cas tirées de situations réelles (du terrain, des prud'hommes, de la cour d'appel de situation de médiation) avec des jeux de rôle pour pratiquer les compétences relationnelles et de résolution de conflits, ainsi que l'utilisation de supports visuels sur les émotions et audio-visuels pour faciliter la compréhension. L'approche participative, avec des feedbacks réguliers, pour encourager l'engagement et l'application concrète des apprentissages sur le lieu de travail.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Manager quotidiennement une équipe

Public concerné

Managers et Responsables d'équipe

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Définir les comportements hors-jeu

Comprendre le cadre des obligations réciproques : celles du salarié et celles de l'employeur

- C'est quoi être hors-jeu ?
- Poser le cadre des responsabilités de l'employeur et rôle du manager
- Intégrer les obligations générales en matière de sécurité et santé au travail
- Rappeler le respect des engagements contractuels du salarié

Recenser les inégalités Femmes-Hommes et les stéréotypes de genre

Appréhender et identifier les stéréotypes
Cerner leurs impacts comme une des sources d'inégalités entre les femmes et les hommes

- Les préjugés, stéréotypes...
- Les croyances inconscientes et/ou conscientes
- Les croyances limitantes
- Les impacts sur les comportements : lien entre préjugés, stéréotypes et comportements

Identifier les comportements et situations susceptibles d'engendrer les dérives

Savoir caractériser ces comportements
Avoir des repères
Appréhender les comportements ou situations susceptibles de dérives

- L'agissement sexiste
- La discrimination
- L'outrage sexiste
- Le harcèlement sexuel
- L'agression sexuelle
- Le harcèlement moral
- Les textes règlementaires de référence : Code du travail, Code pénal, règlement intérieur
- Les sanctions civiles et pénales
- La charte éthique du groupe et autres documents

Définir mon rôle de manager face à ces comportements

Identifier les responsabilités managériales face à ces situations
Aligner ses valeurs managériales : lien avec les valeurs du groupe

- Comment agir en tant que témoin, en tant que manager
- Dégager des axes de prévention, de détection et d'action devant ces comportements.
- Poser des actes et positions fortes face à ces situations
- Agir sur l'individu et sur le collectif. Communiquer

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.